



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS **DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux-mille-vingt-six, le mardi trente juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué s'est réuni à dix-neuf heures en session ordinaire dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Alain TOUCHARD, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 27.

Date de convocation : 24 juin 2026.

PRÉSENTS : M. Alain TOUCHARD, Maire, M. Xavier GODART, M. Jacques SEGUIN, Mme Anne PELLÉ, M. François SOULAS, Mme Fanny TIGÉ, M. Éric JOSEPH, Mme Annie TAVENNEC, Adjoint, M. Éric VIGNEAU, M. Christian DAIN, Mme Martine BOUCROT, Mme Caroline LEPRÊTRE, M. Mathieu HENRI, M. Olivier GUILLOU, Mme Estelle GUILLOU, Mme Julie HINGANT, M. Matthieu CHOL, M. Antoine BICHAREL, M. Adrien DUMAS, Mme Julie BERTIN et M. Jérémy VANBERSEL, Conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Odile MATHIEU, Adjointe, Mme Martine LESAGE, Mme Sylvie LECOUP, M. Olivier DUPORE, Mme Sophie LOPES et Mme Fanny BILLARD LECOINTRE, Conseillers municipaux.

POUVOIRS : Mme Odile MATHIEU donne pouvoir à M. Alain TOUCHARD, Mme Martine LESAGE donne pouvoir à M. Jacques SEGUIN, Mme Sylvie LECOUP donne pouvoir à Mme Anne PELLÉ, M. Olivier DUPORE donne pouvoir à M. Olivier GUILLOU et Mme Sophie LOPES donne pouvoir à M. Mathieu HENRI.

M. Jérémy VANBERSEL a été élu secrétaire de séance.

~~~~~

### **4.1 : FONCTION PUBLIQUE - PERSONNELS DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE :**

#### **2026-47. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la vacance de poste au sein du service Jeunesse et notamment le poste de Responsable périscolaire élémentaire, ainsi que la vacance de poste au sein de la Direction Générale des services, il convient de modifier le tableau des effectifs ainsi qu'il suit :

| Poste supprimé    | Temps d'emploi | Poste créé                                                 | Temps d'emploi                                    |
|-------------------|----------------|------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
|                   |                | Animateur principal 2 <sup>ème</sup> classe                | Temps complet à compter du 20/07/2026             |
| Attaché principal | Temps complet  | Attaché territorial                                        | Temps complet à compter du 01/07/2026             |
|                   |                | Agent technique territorial contractuel (entretien locaux) | Temps complet à compter du 04/05/2026             |
|                   |                | Adjoint animation                                          | Temps incomplet (horaire) à compter du 01/06/2026 |
|                   |                | Adjoint technique territorial contractuel (menuisier)      | Temps complet à compter du 15/06/2026             |

Afin de faire face à l'effectif du centre de loisirs sur la période de juillet et août 2026, il convient de créer les postes d'Adjoints d'animation nécessaires pour encadrer les enfants (à définir en fonction du nombre d'enfants inscrits).

Monsieur le Maire informe que ces modifications ont été prises en charge dans le budget primitif 2026 et que les crédits ont donc été votés.

Vu l'avis favorable émis par le Conseil d'Administration le 3 juin 2026,

Vu l'avis favorable émis par la Commission Générale le 23 juin 2026,

**Le Conseil Municipal approuve cette délibération à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme et certification des formalités prévues  
aux articles L.2121-7 à L.2121-25 du Code Général des Collectivités  
Locales. Fait à Ormes le 6 juillet 2026.

Le Maire,  
Alain TOUCHARD

Transmis au Représentant de l'État le : 6 juillet 2026.

Publié ou notifié le : 7 juillet 2026.

